

5. Révision des conditions, la promesse d'achat et etc.

Point remis

6. Règlement des usages conditionnels ou PPCMOI

Point remis

7. Prix de vente des terrains et conditions

68-03-2017

Il est proposé par M. Mario Noël

Et résolu à l'unanimité d'autoriser la vente des terrains selon les conditions suivantes :

Numéro lot	Superficie	Prix vente	Acompte	Versement annuel
2 326 642	2 774.5m ²	10 000\$	1 000\$	900\$ sur 10ans
5 771 643	2 880 m ²	10 000\$	1 000\$	900\$ sur 10ans
5 771 643	2 917.4m ²	10 000\$	1 000\$	900\$ sur 10ans

Le nouveau propriétaire a le choix de payer en totalité le prix du terrain, soit 10 000\$ lors de la signature chez le Notaire ou le paiement de la balance (9 000\$) en dix versements de 900\$ par année. L'acompte est remis selon les conditions émises par la municipalité lors de la signature de la promesse d'achat.

68-03-2017

Il est proposé par M. Simon Dufault

Et résolu à majorité des conseillers présents d'autoriser la vente des terrains selon les conditions suivantes :

Numéro de lot	Superficie	Prix vente	Acompte
5 771 643	4 068.3 m ²	1 000\$	1 000\$
5 771 643	3 714.2 m ²	1 000\$	1 000\$

Le nouveau propriétaire débourse en totalité le prix de vente du terrain lors de la signature de la promesse d'achat et ce, selon les conditions émises par la municipalité.

M. Mario Noël et M. Patrick Benoît enregistrent leur dissidence.

8. Demande de subvention FPC

69-03-2017

Il est proposé par M. Patrick Benoît

Et résolu à l'unanimité présenter une demande d'aide financière au fonds des petites collectivités pour soutenir les projets présentés. La municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

9. Période de question

Aucune question

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

70-03-2017

Il est proposé par M. Simon Dufault

Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 21h40.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Caroline Lamothe
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Huguette St-Pierre Beaulac
Mairesse